



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt seize ~~cent soixante~~, le 28 MARS à 15 H.  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

REVISION DES TARIFS DE Date de convocation du Conseil municipal : 19.03.96

L'EAU POTABLE PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux

ABSENTS : MM. néant

M. lle JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

La nouvelle comptabilité M 49 appliquée aux budgets EAU et ASSAINISSEMENT ne permet plus au budget principal d'abonder les budgets annexes.

Aussi afin d'équilibrer le budget EAU en dépenses et recettes, le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'augmenter le prix de vente de l'eau potable. Ces nouveaux tarifs s'appliqueront dès la prochaine facturation.

<u>TRANCHES</u>	<u>tarifs 1995</u>	: <u>tarifs 1996</u> :
Forfait abonnement	100 F	: 125.00 F
cons de 0 à 30 M3	3 F/M3	3.10 F/M3
cons de 31 à 100 M3	2.40 F/M3	2.50 F/M3
cons de 101 M3 à 200 M3	1.50 F/M3	1.55 F/M3
cons supérieure à 200 M3	1.20 F/M3	1.25 F/M3

Le prix de vente de l'eau à la Commune de LOQUEFFRET est fixé à 2.50F/M3 (le tarif actuel étant de 1 F/M3)

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Yves CORRE.

